



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iran

Question écrite n° 82248

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la prolifération nucléaire iranienne. Nombre de nos concitoyens s'inquiètent du transfert de technologie et de matériel vers ce pays et du danger que cela occasionnerait pour la communauté internationale. Les Européens ont constamment privilégié, en vain, la politique de dialogue avec l'Iran. À ce jour, des dispositions sanctionnant le comportement iranien s'imposent donc. En conséquence, il souhaite savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour lutter contre les méfaits des autorités iraniennes et ainsi apporter une réponse ferme à cette attitude négative et répréhensible.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82248

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11893